

# Réunion de quartier

---

La GRAND CROIX

Le 11 JUIN 2024 de 18h30 à 19h45



- Accueil & Présentation
- Résultats du sondage
- Présentation des projets envisagés
- Questions, Réponses, échanges

# ACCUEIL & PRESENTATIONS

- Membres du conseil municipal présents :
  - Nadia GUYON (Maire)
  - Mickael BOUCHARD (1<sup>er</sup> adjoint)
  - Eric FERREY (2<sup>ème</sup> adjoint)
  - Xavier BOUCHET (3<sup>ème</sup> adjoint)
  - Zina AIT HELLAL (Conseillère municipale)
  - Gilles HALLER (Conseiller Municipal)
- Les habitants du quartier :
  - Une trentaine de personnes étaient présentes

# ACCUEIL & PRESENTATIONS



Photos prises à l'occasion de l'accueil des habitants du quartier. Le soleil et la convivialité étaient au rendez-vous

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur une photo, merci de nous le faire savoir

# RÉSULTATS DU SONDAGE

Plusieurs habitants avaient complété leur coupon afin de faire connaître leurs préoccupations.

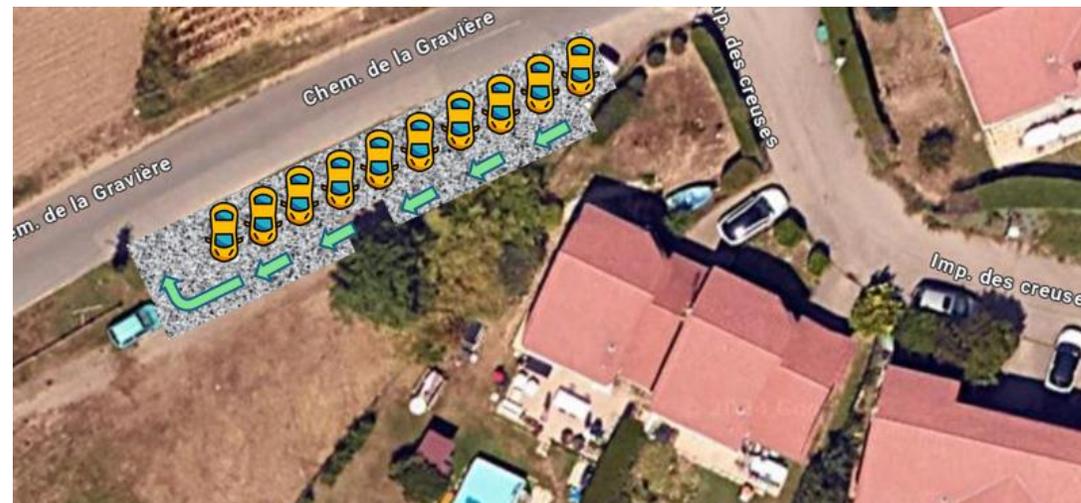
Voici les thématiques exprimées :

THEMATIQUE	NOMBRE DE DEMANDES
Fibre	2
Parking	10
Vitesse	3
Espaces verts	2
Nuisances Sonores	2
Caméras	1
Abribus	1
Zone de feux	2
Entretien routes	1
Poubelles	2

A l'énoncé de ses éléments, l'assemblée a largement insisté sur les problèmes de sécurité liés à la vitesse.

Présentation du projet d'un parking le long du chemin de la Gravière.

Il s'agirait d'une aire de stationnement sur gravier avec une passage et une issue pour permettre le retournement des véhicules.



## Remarque ou question des habitants

## Réponse de la mairie

Une quinzaine de places seraient nécessaires

C'est noté. L'étude sera étendue pour un parking de 15 places

Serait-il possible de construire des parkings le long du chemin de Beauregard ? (il faudrait mettre des buses et combler le fossé)

Cette proposition sera étudiée

Il faudra placer un panneau 'Réservé aux résidents' à l'entrée du parking

C'est noté



Prochaine étape : le projet ayant reçu un accueil favorable par les villageois, la municipalité va lancer une étude de faisabilité et de coûts



L'arrêt de bus serait transféré comme indiqué sur le plan. Il serait équipé d'un abribus de type casquette.



## Remarque ou question des habitants

## Réponse de la mairie

Néant



Prochaine étape : le projet ayant reçu un accueil favorable par les villageois, la municipalité va lancer une étude de faisabilité et de coûts

	Remarque ou question des habitants	Réponse de la mairie
	<p>La vitesse et le non respect des panneaux stop est un problème réel.</p> <p>Les demandes sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Limiter la vitesse à tout prix</li><li>- Indiquer précisément la zone de Monfray : de nombreux poids-lourds confondent la zone industrielle de Fareins avec celle de Monfray. Cela génère un trafic inutile</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La mairie a bien pris note de ces demandes et va se pencher de manière prioritaire de ce sujet.</li><li>• Des pistes ont été évoquées :<ul style="list-style-type: none"><li>• Marquage au sol à faire / Rafranchir</li><li>• Mettre des panneaux de limitations de vitesse à 30</li><li>• Disposer un système de ralentissement sur le chemin de la gravière en provenance de la zone industrielle</li></ul></li></ul>



	Remarque ou question des habitants	Réponse de la mairie
	Poubelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des poubelles est du ressort du bailleur LOGIDIA.</li> <li>• La commune est victime d'incivilités de la part de personnes souvent externes qui font du dépôt sauvage.</li> <li>• Le problème est sérieux et à l'étude. Une solution envisagée pendant la réunion consistait à déplacer les poubelles à un autre endroit, par exemple à l'entrée du futur parking : moins de passage donc moins de dépôt, en revanche, position excentrée plus contraignante pour les habitants ?</li> </ul>
	Arrivée de la fibre ?	<p>Le quartier de la Grand Croix fait partie de la seconde tranche d'installation de la fibre sur Beauregard, au même titre que le quartier de la mairie et une partie de la rue Gui de Chabeu. La fibre a bien été tirée mais il s'agit de raccorder aux boitiers. Le SIEA annonce la mise en œuvre des boitiers en juillet.</p>
	Nid de poule	<p>La municipalité va faire en sorte de combler le nid de poule au plus vite.</p>
	Certains espaces verts sont mal entretenus	<p>Les espaces verts de l'impasse des cèdres ne sont pas entretenus par LOGIDIA. De même, l'entretien du parc des creuses par la CUMA n'est pas fait au niveau de la haie de l'habitation de M. et Mme Gibaud.</p> <p> Prochaine étape : Contact sera pris avec LOGIDIA et la CUMA</p>

	<b>Remarque ou question des habitants</b>	<b>Réponse de la mairie</b>
	<p>Inondations dans l'impasse des creuses</p>	<p>Dès qu'il pleut fortement, l'eau ruisselle sur le macadam de l'impasse des creuses, dévale dans les garages des habitations situées dans la descente puis sature la bouche d'évacuation. Des dires d'un habitant, une société intervenue pour déboucher la canalisation d'évacuation a indiqué que cette dernière était partiellement écrasée.</p> <p>Cette bouche ne règle pas le problème des garages inondés dans la descente. Une grille de collecte en travers de la chaussée serait nécessaire.</p> <p> Prochaine étape : Contact sera pris avec LOGIDIA</p>
	<p>Aménagement de la zone du parc des creuses</p>	<p>Les projets évoqués pour aménager la zone du parc des creuses sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un parc avec des jeux pour les enfants</li> <li>- Un citystade</li> <li>- Un terrain de pétanque (nombreuses demandes)</li> <li>- Des bancs</li> </ul>





# SUITE A LA REUNION

La mairie a pris contact avec LOGIDIA

Relativement aux problèmes de ruissellement et d'inondations LOGIDIA déclare ne pas avoir été informée par les habitants. Il est nécessaire que des demandes soient faites afin d'initier toute action de la part de LOGIDIA.

Relativement à l'entretien des espaces verts impasse des cèdres, LOGIDIA indique qu'il est convenu que cet entretien soit à la charge des habitants. LOGIDIA peut faire intervenir un prestataire mais les coûts seront répercutés sur les habitants.

Devant l'ampleur de la végétation, la mairie propose de procéder exceptionnellement à un fauchage pour remettre au propre. Les habitants devront entretenir régulièrement cet espace

Relativement à l'entretien de long de la maison de M. GIBAUD, il sera réalisé par les employés de la mairie.

